

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008047

Signataire : AD/ED/NH

OBJET :Avenant n°3 au marché relatif à la mission d'études et de conseil pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme d'ACT Consultant.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet d'avenant n°3 relatif à la prestation,

Considérant qu'il y a lieu d'allonger la durée du marché jusqu'au 30 juin 2009, pour mener à son terme la mission confiée au Cabinet ACT Consultant,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 au marché relatif à la mission d'études et de conseil pour l'élaboration du PLU avec la Société ACT Consultant.

Cet avenant sanctionne un allongement de la durée du marché jusqu'au 30 juin 2009.

le Maire